

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Étiquetage nutritionnel simplifié: une étape décisive franchie cette semaine

Un premier objectif de l'expérimentation en magasin est atteint : pouvoir mesurer l'effet d'un logo nutritionnel sur l'évolution des ventes d'aliments

Paris, le 4 novembre 2016. Après 6 semaines d'expérimentation en conditions réelles d'achat de 4 logos nutritionnels, les 2.000.000 de passages en caisse donnent d'ores et déjà la possibilité de vérifier si l'apposition d'un logo nutritionnel sur le devant des produits, a un effet sur les ventes d'aliments.

Une durée de 6 semaines d'expérimentation correspond à **1 cycle complet de réapprovisionnement des ménages** et l'analyse des rotations des 1.500.000 produits qui ont été étiquetés dans les 4 rayons tests des 40 magasins des enseignes Auchan, Carrefour et Casino va permettre de voir si l'apposition d'un logo nutritionnel a un effet sur les ventes d'aliments. Pour Daniel Nairaud, Directeur général du FFAS, « *cette première étape concrétise nos efforts pour conduire une expérimentation unique en son genre, ouverte, car réalisée en conditions réelles, dans un laboratoire « sans mur ». Les données recueillies à ce jour vont permettre, indépendamment du classement par ordre d'efficacité des 4 logos nutritionnels, de mesurer l'effet d'un nouvel étiquetage nutritionnel sur les ventes d'aliments, avec le souhait que cet effet, s'il est constaté, soit favorable à la santé des Français* ».

Ces 4 logos sont apposés quotidiennement sur les produits par 65 chargés de mission qui ont consacré 9.000 heures de travail à déployer cette démarche, sous la supervision de 24 diététiciens qui ont été présents plus de 600 heures dans les 40 magasins de l'étude depuis le 26 septembre.

A la demande du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, un autre objectif a été assigné à cette expérimentation : identifier celui des 4 logos qui sera le plus efficace pour orienter favorablement les achats individuels des consommateurs, autrement dit celui des 4 logos qui fera le mieux évoluer la qualité nutritionnelle du caddie ou du panier d'achat. Les données nécessaires à cet autre objectif voulu par le Gouvernement nécessitent 10 semaines d'expérimentation, donc de maintenir jusqu'au 4 décembre le dispositif mis en place le 26 septembre.

Après exploitation de plusieurs millions de données de vente et d'achat accumulées, les résultats de l'expérimentation en conditions réelles d'achat seront transmis fin janvier 2017 à l'Anses pour qu'ils soient pris en considération dans l'avis que rendra l'agence afin que le Gouvernement puisse choisir le logo nutritionnel qu'il recommandera aux opérateurs économiques en application du décret du 19 juillet 2016.

Contact Presse : Vivactis Public Relations

Houney Touré Valogne : LD : 01 46 67 63 55 - Port : 06 10 80 72 96
h.toure-valogne@vivactis-publicrelations.fr